

de n'avoir conduit à n'avoir qu'une probité problématique, bien au-dessous incontestablement de celle d'un cocher de fiacre et d'une fille entretenue.

Au moins dois-je me féliciter de cette aventure, puisque, aussi bien, à dater de ce jour, je fus radicalement guéri de cette affection déplorable, commune à beaucoup de malheureux, qui consiste à souhaiter passionnément de trouver quelque chose. Ce que j'ai enduré pendant les trois jours de possession, si je pouvais en donner le sens cruel, suffirait, et au delà, à cautionner ma vertu à venir.

CHARLES BARBARA

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles ont priées de le renvoyer.

QUEBEC:

SAMEDI, 17 NOVEMBRE 1866

Après six mois d'existence, notre journal se présente aujourd'hui à ses lecteurs sous un format un peu plus agrandi. La forme sérieuse, donnée à la plupart des articles qui y ont paru, le peut de place laissée à l'appréciation des questions d'ordre du jour, politiques et municipales, et nous aimons à les déclarer, ici, les bienveillantes et honorables adhésions que nous avons reçues jusqu'à ce jour, nous faisaient une condition d'agrandissement et de transformation. Cette condition, les éditeurs se l'imposent dans la persuasion qu'ils seront encouragés dans le nouvel effort qu'ils viennent de faire, par tous ceux qui aiment les idées libérales, dans Québec surtout, et qui concourent au triomphe prochain et définitif des principes démocratiques.

C'est donc dans l'intérêt de cette démocratie, si vilipendée, si atrocement avilie et calomniée dans ce qu'elle a de plus pur, — ses tendances sans cesse poursuivies à améliorer la condition physique et morale du peuple, — c'est pour la défense de cette démocratie, disons nous, que nous publions notre journal. A vrai dire nous n'appartenons, pour le moment, à aucun parti déterminé, nous ne nous faisons l'écho d'aucune coterie politique; nous venons en auxiliaires et c'est comme tels que les principes que nous chérissons seront défendus par nous, sinon avec talent, du moins avec conscience. D'ailleurs, y a-t-il, à l'heure qu'il est, dans Québec, un parti libéral tout formé, tout prêt à l'action? Nous avons avec franchise que nous n'en voyons pas. S'il y en avait un, nous aurions été frapper à la porte de ses chefs pour leur demander de vouloir bien, eux, les hommes d'action, guider et réveiller les écarts de notre pensée; car c'est sur le terrain de la lutte écrite que nous voulons rester, y est dans cet asile de la presse que nous nous réfugions. Nous devons déclarer aussi que ce parti, tel qu'on le comprenait il y a quelques années, contient trop de gens compromis; mais, nous ne désignons personne, sachant que les occasions ne manqueront pas d'exprimer notre pensée, la lessus et de faire le triage qui convient pour que chacun soit mis à sa place. Nous présentons, au même titre, à nos amis, nos prochains, comme nouveaux aux affaires politiques, et ce sera alors un devoir, pour nous, d'accueillir ceux qui se rapprocheront le plus, par l'indépendance de caractère et les principes libéraux, du parti auquel nous sommes fiers d'appartenir.

Nous nous attendons déjà aux objections, spécieuses et tant de fois formulées, de nos adversaires. Ces objections si nous voulons bien admettre que les sont faites avec sincérité, se résument ainsi. Depuis 1854, disent-ils, vos principes ont été appliqués, que leur application vous avez contribué, pour une large part, à faire disparaître les vestiges de la féodalité; certaines castes, comme frappées à mort, ne se relèveront plus; l'extension du suffrage s'est faite graduellement de façon à pouvoir prédire la révolution prochaine du suffrage universel. Que venez-vous nous parler de démocratie? Elle cause à plaindre de voir la tâche de ces hommes

d'état ne peut consister maintenant qu'à la contenir et à l'épurer.

De pareilles objections ont perdu, hélas! beaucoup de leur valeur. Certes, nous sommes heureux d'entendre énumérer tous les triomphes de la démocratie, sur les privilèges et sur des institutions surannées; cela nous console et nous prédispose à de nouvelles luttes; mais, pour les esprits attentifs, le parti qui domine est bien prêt à nous ramener au point de départ, puisqu'il tend ouvertement à créer des privilèges et à reconstituer les mêmes institutions. Ce parti s'est intitulé d'abord libéral, — et alors il se faisait presque accepté. En 1858, il s'appela libéral conservateur, — et alors il violait la constitution. Maintenant il se nomme conservateur, — et il donne à nos institutions une empreinte toute monarchique. Il agit et règne à l'encontre des véritables aspirations du pays; pour lui, l'indépendance de la colonie canadienne, discutée en Angleterre, comme chose possible et rationnelle, est ici une grosse deloyauté. Que disons-nous? cela constitue presque un délit. Ce parti conservateur se glorifie de sa dernière incarnation. Ses organes se font l'écho de toutes les réactions en Europe, comme en Amérique et dans leur zèle ultra-royaliste, ils seraient prêts à sacrifier à l'autocratie notre gouvernement constitutionnel, — cette forme bâtarde, comme le qualifiait un écrivain.

La lutte est donc entre le principe démocratique et le principe monarchique, tel qu'entendu par le parti conservateur. Le sort en est jeté: il s'agit de savoir lequel des deux principes triomphera. Pour nous, nous sommes convaincus que la démocratie, quelque soient les défaillances et les errements de l'heure présente, a des racines trop profondes dans ce pays pour qu'il soit possible de l'en extirper complètement. Au contraire, nous la croyons destinée à s'épanouir et à se fortifier sous la douce et vérifiante chaleur de l'INDÉPENDANCE que nous appelons de tous nos vœux.

Nous apprenons qu'on est sur le point de prêter M. John Lemesurier le représentant du quartier St. Roch à la Corporation, de se laisser porter candidat à la mairie de Québec. M. Lemesurier est conseiller depuis l'époque où M. Joseph entreprit sa première lutte contre l'honorable H. Langevin. Durant l'exercice de son mandat, M. Lemesurier a acquis l'expérience des affaires municipales; et il y a déployé beaucoup d'énergie et d'indépendance. La haute position qu'il occupe maintenant dans le monde commercial de Québec, et qu'il s'est faite par ses talents et par la force de son caractère, lui fait un titre indéniable à la confiance du public. Nous espérons qu'il acceptera. Nous ne voyons aucun obstacle à son élection, à moins que M. Cauchon se montre moins sincère que l'an dernier, quand il prétendait effacer sa candidature devant celle d'une personne d'origine britannique.

Si l'on veut avoir l'opinion de l'Angleterre sur quelques uns de nos ministres dont l'ivrognerie, affichée jusque dans nos Chambres pendant les sessions, est d'un effet si scandaleuse pour les populations et si funeste pour le Canada, il suffira de lire les quelques remarques suivantes du Times de Londres. Après la verte critique du journal officiel de la métropole, de quel droit nous blâmerait-on à présent de stigmatiser la conduite des buveurs à portefeuilles qui jettent tant de discrédit sur nos hommes publics et qui veulent nous guider et nous imposer leurs volontés au milieu de leurs orgies dégoûtées. Le Times dit qu'il espère que les délégués canadiens arriveront sobres le corps et d'esprit en Angleterre. Cela suffirait pour blesser la susceptibilité d'hommes autres que nos délégués, mais nous sauront bien banir le chagrin!... pauvre pays, quelle position humiliante te font les chefs!

Il est bon que le public sache que l'équilibre du cabinet canadien a été affecté, par d'autres causes que les folles conspirations de Stephens et de Mahoney. Le cerveau doit être clair pour être propre aux affaires, et les spiritueux ne sont pas un breuvage dont les hommes d'état canadiens mêmes puissent abuser avec prudence.

La vérité est que l'administration de cette grande province a beaucoup souffert de l'absence d'une loi prohibant l'usage des liqueurs spiritueuses.

De graves assertions ont été formulées dans le Globe, organe de M. Brown, et répétées dans tous les journaux influents de la capitale, et jusqu'à présent elles n'ont pas été contredites. Il

paraît que deux des principaux membres du gouvernement s'adonnent habituellement à l'intempérance, et pour en donner un exemple particulier et notable, le chef de l'un des départements a été constamment ivre pendant la récente invasion féminine, et en conséquence des documents de la plus grande importance et très pressants sont restés cachetés sur sa table des semaines. Ceci n'est pas un simple scandale de parti. C'est une accusation qui a été ouvertement faite et qui n'a pas été relevée. Nous espérons sincèrement que les délégués canadiens arriveront bientôt, et qu'ils feront leur apparition sobres de corps et d'esprit.

Le Times de Londres ajoute, mais nous sommes convaincu que le contraire arrivera "de tous les aventuriers et des biberons (topers) qui le deshonorent aujourd'hui et que l'on retrouve ivres, une bouteille à côté d'eux, dans les moments les plus critiques."

Plus on est de fou, plus on rit.

La confédération ne fera qu'augmenter le nombre des buveurs et la grandeur des orgies, les vices sont inhérents à un régime corrompu, et certes la corruption sera le caractère distinctif de la confédération.

Somme toute, l'ordre de choses actuel et ses suites naturelles puent excessivement au nez de tout le monde. Le dégoût est général, il durera aussi long temps que le régime qui en est la cause. Ces dernières remarques sont de — l'Ére Nouvelle.

SATAN ET M. CAUCHON.

Le Journal de Québec a publié la semaine dernière un article dans lequel l'auteur a voulu réunir à l'atticisme de la pensée la ciselure de la forme; mais il n'a réussi qu'à composer un affreux salmigondis. Nous lui pardonnons volontiers les nombreuses insultes qu'il fait à la langue française — défaut qui date de la jeunesse chez lui — mais nous ne pouvons passer sous silence les plaisanteries stupides dirigées contre les vérités immuables et les dogmes éternels du Christianisme.

Du reste, nous nous plaisons à analyser les causes qui conduisent de dégradation en dégradation, l'esprit humain jusqu'à la folie, à défaut d'autre terme. La science psychologique a oublié dans la liste des phénomènes de la pensée l'affaiblissement de l'intelligence par les sottises vanités de l'amour-propre.

Dans cet article, le Rédacteur du Journal de Québec fulmine contre la démocratie et contre ses principes évangéliques. A propos de l'opinion de Pie IX sur l'annexion aux États-Unis, il profane, dans sa phrase boiteuse, l'auguste majesté, la sublimité grandiose de la Bible, et, parlant de ce passage où Jésus-Christ, transporté par Satan sur la montagne, refuse de lui toutes les grandeurs et toutes les pompes de la terre, il dit que "Satan fut le premier démocrate du monde."

Et c'est ce Basile, qui tous les jours se prosterne à deux genoux sur les dalles chrétiennes, c'est ce Tartuffe doublé de Trissotin qui se moque aussi effrontément de l'Évangile.

Cette audace cynique ne nous étonne guère et aujourd'hui nous ne faisons qu'avertir nos lecteurs et le plaindre avec eux.

Satan est le Roi du Mal, l'ange du Vice, l'Esprit des ténèbres, conseils, l'Étre des ténèbres; — Satan qui fait courber, sous les vents du crime, l'humanité éperdue; — Satan qui conseille aux âmes vénales les trahisons et les apostasies; — Satan qui souffle à l'oreille du meurtrier la pensée de l'assassinat et affermit dans sa main le poignard qui doit frapper la victime; — Satan qui fait profaner les temples, souiller les vierges, mutiler les tombeaux; — Satan que l'Ange, au jour de la vengeance de Dieu, chassa du ciel et précipita dans l'abîme.

Ainsi, selon M. Cauchon, Satan inspirait Montaigne et, dans ses combats pour la démocratie, fut l'intrépide défenseur des libertés religieuses, civiles, sociales et politiques de la France. Il inspirait Lacordaire quand ce grand prêtre prêchait dans la chaire de Notre Dame de Paris, Lacordaire qui fut le Bossuet des temps modernes.

Non, Satan n'inspire de ce temps-ci que ceux qui étalent aux yeux du peuple le scandale de leurs infamies, qui font des assemblées constitutionnelles des bazars où se marchandent les consciences.

La démocratie enseigne l'inviolabilité de la vie humaine; l'égalité absolue devant la loi, l'égalité proportionnelle dans la société selon le mérite de chacun; — le suffrage universel, c'est à dire le vote libre de tous les citoyens; — le respect du culte national; — la gloire du peuple. Ce n'est pas l'anarchie, le despotisme de la canaille; ce n'est pas la monarchie, le despotisme des rois. C'est le règne de l'esprit sur la matière, de l'intelligence sur les brutalités de la force. Comme catholique, nous blâmons le Rédacteur du Journal de Québec de prétendre expliquer à sa guise les Livres Sacrés, et de faire servir à ses rancunes